

6.9

Information sur les valeurs en circulation

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Front Steet Special Opportunities Canadian Fund Ltd.

Vu la demande présentée le 4 mai 2007;

vu les articles 34, 35 et 321 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers accorde la prorogation de 72 jours des délais prévus aux paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 34 de la Loi, soit jusqu'au 16 mai 2007, 25 juin 2007 et 5 juillet 2007 respectivement, concernant le placement de titres de séries A, B et F de :

Front Street Special Opportunities Canadian Fund Ltd
Front Street Small Cap Canadian Fund

et prolonge jusqu'au 15 juin 2007 la durée du placement à l'aide du prospectus simplifié du 24 mars 2006.

La présente décision remplace la décision n° 2007-MC-0737 prononcée le 4 avril 2007. Elle prendra effet à compter de la date du document de décision du Régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Décision n°: 2007-MC-1015

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.